

# GUIDE DE RÉDACTION DE PROTOCOLES DE MONITORAGE PAR CAPNOGRAPHIE

## INTRODUCTION

Votre décision de doter votre hôpital ou cabinet du monitoring par capnographie Microstream<sup>MC</sup> atteste votre souci d'excellence clinique et de sécurité des patients. Pour favoriser l'adoption clinique et l'utilisation courante de la capnographie, mieux vaut établir un protocole interne.

Le présent guide propose des pistes aux établissements qui adoptent le monitoring par capnographie et élaborent des politiques et procédures à l'appui.

Ces renseignements constituent de simples orientations et ne doivent pas être interprétés comme des recommandations de nature médicale, diagnostique ou thérapeutique. Chaque établissement doit veiller à ce que toute version définitive d'une politique réponde à des besoins particuliers.

## Guide de rédaction de politiques et de procédures

**1. Objet** — Présentez les raisons qui justifient le monitoring des patients.

Exemple : « Pour surveiller les signes de dépression respiratoire induite par les opioïdes chez les patients utilisant une pompe ACP. »

**2. Politique** — Déterminez qui doit être sous surveillance et de quelle manière (p. ex. : paramètres à surveiller, monitoring continu ou fréquence des vérifications intermittentes, critères d'interruption, etc.).

Exemple<sup>1</sup> : « Durant une sédation modérée profonde, le bien-fondé de la ventilation sera évalué par une observation continue des signes cliniques qualitatifs et la surveillance du dioxyde de carbone expiré, à moins que la nature du patient, de l'intervention ou de l'équipement ne l'empêche. »

**3. Portée** — Désignez les cliniciens responsables et imputables de l'installation et de la supervision du monitoring.

**4. Indications d'interventions** — Bien qu'elle ne prétende pas remplacer des cliniciens compétents prenant des décisions informées, une liste des indications générales, fondée sur les mesures et tendances de la valeur et CO<sub>2</sub>, contribuera à déterminer le moment où un clinicien doit intervenir. Prévoyez des actions possibles et une hiérarchie d'intervention. Cette section peut inclure des réglages d'alarmes par défaut pour chaque paramètre, en précisant qu'il peut s'avérer nécessaire d'adapter les réglages aux besoins de chaque patient.

**5. Procédure** — Énumérez les étapes d'instauration et d'exécution du monitoring par capnographie pour établir un guide général destiné aux intervenants en cause. La procédure peut notamment comprendre des sections sur la préparation du patient (informer le patient de l'importance du monitoring par capnographie et l'encourager à le respecter), la configuration du moniteur, le réglage des alarmes, l'approvisionnement en lignes de prélèvement non durables, la lutte contre l'infection et l'étalonnage du moniteur.

**6. Documentation** — Désignez le clinicien responsable de la vérification et de la documentation des valeurs de monitoring, de la fréquence de la documentation et de tout formulaire, toute entrée de données et toute méthode de communication de ces valeurs au personnel clinique.

**7. Références et ressources** — Citez les références et ressources qui ont servi à la rédaction du document afin que les cliniciens puissent en prendre connaissance.

Pour en savoir plus, visitez : [medtronic.com/covidien/support/capnography-policy-and-procedure](https://www.medtronic.com/covidien/support/capnography-policy-and-procedure)\*

1. Normes de l'ASA sur le monitoring de base de l'anesthésie, Comité d'origine : Normes et paramètres d'exercice (approuvés par la Chambre des délégués de l'ASA le 21 octobre 1986, modifiés le 20 octobre 2010 et ayant pris effet le 1<sup>er</sup> juillet 2011). <https://www.asahq.org/-/media/For%20Members/documents/Standards%20Guidelines%20Stmts/Basic%20Anesthetic%20Monitoring%202005.pdf#search=%22Basic>

[medtronic.com](https://www.medtronic.com)\*

\*Le contenu du site vise un public mondial et n'est pas spécifique au public canadien.  
© 2016 Medtronic. Tous droits réservés. Le logo Medtronic et plus loin, ensemble sont des marques de commerce de Medtronic.  
Toutes les autres marques de commerce sont la propriété d'une société affiliée à Medtronic.  
Licence de Santé Canada détenue par Covidien Inc.  
Fabriqué par : Covidien Inc, 15 Hampshire Street, Mansfield, MA 02048 États-Unis  
CA-PMR-0081-F (15 — PM-0311) Rév. 07-2016

**Medtronic**  
Plus loin, ensemble